

MÉMOIRE

présenté à

l'Office Municipal de Consultation de Montréal sur la
Charte des droits et responsabilités de la Ville de Montréal

Par

le Mouvement Montréal français
et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



Introduction

La Ville de Montréal est la deuxième ville française du monde après Paris. Elle est aussi la principale ville française d'Amérique. À ce titre la Ville de Montréal rayonne dans la francophonie mondiale et bénéficie de par son statut d'une place enviable au croisement de l'Amérique et de l'Europe avec les bénéfices que cela rapporte notamment sur les plans touristique, culturel et commercial. Cela entraîne aussi sa part de responsabilités pour la ville. Notre mémoire se veut donc une interpellation concernant la place accordée au français par la Ville de Montréal.

La situation linguistique à Montréal

Nous considérons pour notre part que la situation du français à Montréal est très fragile et que nous observons actuellement un glissement vers une plus grande utilisation de la langue anglaise au détriment du français. Le déménagement de plusieurs jeunes familles vers la banlieue, l'installation de la grande majorité des personnes immigrantes à Montréal, et l'attraction grandissante de l'anglais auprès des jeunes à Montréal comme dans le reste du monde expliquent pour une bonne part la réalité que nous observons et qui nous préoccupe grandement.

Nul n'est besoin de se promener longtemps au centre-ville pour avoir l'impression que Montréal est plus une ville bilingue, et même parfois plus anglaise que française notamment au centre-ville. On n'a qu'à écouter les gens qui y parlent sur la rue, la langue d'accueil dans plusieurs commerces, ou regarder l'affichage pour s'en convaincre. Nous avons également remarqué que certains événements ouverts au public se déroulent dans des parcs de la ville prêtés pour l'occasion uniquement en anglais comme nous avons pu le constater lors du lancement du Festival de musique klezmer de Montréal au Parc des Amériques sur la rue Saint-Laurent. Loin de nous l'idée de ghettoïser la ville en français et d'écarter les autres langues, mais nous insistons sur la nécessité de raffermir le visage français de notre ville, ce qui par ailleurs en fait son charme et sa particularité.

La responsabilité linguistique de la Ville de Montréal

Nous reconnaissons que la responsabilité linguistique en ce qui concerne la langue française au Québec relève avant tout du gouvernement québécois. La Ville de Montréal où se joue principalement l'avenir de la langue française au Québec se reconnaît également une responsabilité à ce chapitre, responsabilité dont témoignent les articles qui réfèrent à la langue française et à son utilisation par la ville tant dans la Charte de la ville que dans sa Charte des droits et responsabilités.

Montréal est une ville française

" Montréal est une ville française ", voilà ce que nous retrouvons sous l'article 1 de la Charte de la ville. Nous retrouvons la même mention à l'article 13 de sa Charte des droits et responsabilités: " Montréal est une ville française où les services municipaux à l'intention des citoyennes et des citoyens sont, eu égard à la loi, également accessibles en anglais. " Nous nous demandons quelle interprétation la ville fait-elle de ce dernier article et quelles en sont les implications dans le réel ? Nous aimerions également savoir quand on mentionne " eu égard à la loi ", à quelle loi on fait référence.

Les pratiques linguistiques de la ville

Nous aimerions également savoir quelles sont les règles et les pratiques que la ville applique au quotidien, que ce soit au niveau de ses communications avec les citoyens, de son affichage ou autrement en ce qui concerne l'utilisation de la langue française.

La politique linguistique de la ville

La ville a exprimé il y a plusieurs années le désir de se doter d'une politique linguistique, mais cette dernière n'a toujours pas vu le jour. L'absence d'une telle politique a des répercussions quotidiennes dans la vie des Montréalais et Montréalaises et sur l'image que la ville projette à l'extérieur. Même si la politique linguistique relève principalement du gouvernement du Québec et de l'application de la Loi 101 la Ville de Montréal a selon nous un rôle important à jouer pour maintenir son caractère français.

Conclusion

En conclusion de ce court mémoire nous croyons au Mouvement Montréal Français tout comme à la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal que la Ville de Montréal doit indiquer dans sa proposition de politique linguistique à venir le plus tôt possible ce qu'elle entend faire au niveau des services aux citoyens et de la langue de communication pour affirmer plus clairement le caractère français de la métropole du Québec. La ville démontrera ainsi qu'elle donne l'exemple à tous les niveaux dans la préservation et l'épanouissement de la langue française à Montréal. Le message que la ville portera à travers sa politique linguistique aura un impact majeur sur les autres acteurs importants au sein de la communauté montréalaise.

Nous remercions de nous avoir reçus et nous espérons pouvoir compter sur vous pour porter notre message auprès des élus montréalais.